

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 JUILLET 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le douze juillet à quinze heures, le conseil municipal, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Jean-Luc PILLIERE, Maire.

Etaient présents : Jean-Luc PILLIERE, Jean-Pierre POLIN, Françoise BOUTILLIER, Jean-Pierre FOUCART, Marie-Paule LEJEUNE.

Absent excusé : Jean-Claude COLLET, Claudine POLIN

Secrétaire : Jean-Pierre FOUCART

Lecture et approbation du compte-rendu du 21 juin 2019.

14 JUILLET

Il y a 27 personnes d'inscrites.
Les derniers préparatifs sont passés en revue.

CARCT

Monsieur le Maire donne des explications sur la gestion des déchets et la redevance initiative, qui sera mise en place le 1^{er} janvier 2021. Un marché va être lancé pour la mise en place.

Depuis la 1^{er} janvier 2019, la CARCT a pris la compétence Régie d'Assainissement.

A la demande de l'Etat, la CARCT peut prendre la compétence « eau propre ». Celle-ci la refuser et laisse à l'USESA cette compétence

QUESTIONS DIVERSES

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.